Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-243500725-20251219-D_2025_166-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE

Séance du 18 décembre 2025

Date de convocation :
12 décembre 2025

Nombre de membres :
En exercice : 35
Présents : 26
Procurations : 8
Nombre de votants : 34

Secrétaire de séance :
Madame Claude BENEZIT

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le conseil communautaire s'est réuni à la salle communautaire à la Communauté de Communes Côte d'Emeraude à Pleurtuit, sur la convocation qui lui a été adressée par la Présidente, Madame Delphine BRIAND.

PRESENTS : Monsieur Franck BEAUFILS, Mesdames Claude BENEZIT, Muriel BEZIEL, Delphine BRIAND, Christine COLAS, Messieurs Pierre CONTIN, Jean-Marc DUVAL, Madame Frédérique DYEVRE-BERGERAULT, Messieurs Bruno FONTAINE, Christian FONTAINE, Mesdames Claudia GAUVIN, Martine GUENEGANT, Nolwenn GUILLOU, Joëlle HELEUX, Mirella JEAN DE DIEU, Messieurs Bernard LALOUX, Daniel LEROY, Frédéric MABBOUX, Madame Marie-Claire MERVIN, Messieurs Jean-Luc OHIER, Michel PENHOUET, Yvon POUTRIQUET, Vincent REMY, Christophe RICOUR, Arnaud SALMON, Kévin STEINBACHER

AVAIENT DONNE POUVOIR : Madame Sophie BEZIER à Monsieur Yvon POUTRIQUET, Madame Mélanie BILLOT-TOULLIC à Monsieur Bernard LALOUX, Monsieur Bruno DESLANDES à Madame Nolwenn GUILLOU, Madame Lydie DUHIL à Monsieur Daniel LEROY, Monsieur Jacques ERTLE à Madame Christine COLAS, Monsieur François GRANIER à Madame Delphine BRIAND, Monsieur Yannick LOISANCE à Madame Claude BENEZIT, Madame Sylvie SARDIN à Monsieur Jean-Marc DUVAL

ABSENTE EXCUSEE : Madame Patricia MARTINEAU

Délibération n° 2025-166

FINANCES : BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS – OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1612-1,

CONSIDERANT que le budget 2026 n'est pas encore voté mais que certaines dépenses sont nécessaires afin d'assurer les engagements pris et les dépenses courantes d'investissement avant le vote du budget prévisionnel,

Il est proposé, à l'assemblée délibérante, d'autoriser l'ouverture de crédits pour l'exercice 2026 dans la limite de 25 % des crédits inscrits en section d'investissement au titre de l'année précédente. L'assemblée délibérante doit préciser le montant et l'affectation des crédits.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-243500725-20251219-D_2025_166-DE

Les dépenses afférentes au remboursement des emprunts contractés avant 2026 s'effectuent dans la limite des crédits ouverts en 2025.

Les crédits proposés à l'ouverture (270 000 €) représentent un total de 6,16 % des crédits inscrits en 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VOTE** l'ouverture de crédits par anticipation ci-dessous :

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	BP 2025 avec dm	Liquidé au 04/12	Niveau prévisionnel de dépenses de cloture avec RAR	Dépenses par anticipation
301 - Installations diverses	170 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
302 - Mobilier / Matériel technique	60 000.00 €	7 803.10 €	14 181.89 €	5 000.00 €
304 - Achats de véhicules	800 000.00 €	235 176.58 €	219 044.03 €	20 000.00 €
305 - Aménagement du pôle déchets	1 900 000.00 €	255 346.99 €	1 200 000.00 €	30 000.00 €
306 - Installation de conteneurs	150 000.00 €	3 509.00 €	40 000.00 €	35 000.00 €
308- Installation et renouvellement colonnes aériennes	300 000.00 €	215 856.09 €	1 200.00 €	0.00 €
309 - Recyclerie	1 000 000.00 €	909 696.66 €	1 000 000.00 €	180 000.00 €
TOTAL DES OPERATIONS	4 380 000.00 €	1 627 388.42 €	2 474 425.92 €	270 000.00 €

Pour extrait conforme,
Pleurtuit, 19 décembre 2025
La Présidente,
Delphine BRIAND

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CÔTE D'EMERAUDE